ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

l'envol

En route pour la rentrée

dossier page 14

N° 210 | SEPTEMBRE 2017 | WWW.ANDREZIEUX-BOUTHEON.COM | MAGAZINE DE LA VILLE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Si le 1er janvier marque et ouvre l'année civile, les premiers jours de septembre donnent le la de l'année scolaire et plus largement de la rentrée pour nous tous. Pour nos collégiens, lycéens et étudiants, c'est la poursuite de leur parcours de formation vers une vie professionnelle qu'ils espèrent enrichissante. Pour les plus jeunes et en particulier nos bambins qui rentrent à l'école pour la première fois, c'est le grand saut et la découverte d'une nouvelle vie, parfois teintée d'inquiétude, mais pleine de découvertes et de joies. La municipalité a fait le choix de maintenir la semaine de quatre jours et demi, et prévoit une large consultation de toutes les composantes du système éducatif, durant l'année, sur le devenir de ce dispositif. Je forme le vœu qu'enfin, des spécialistes de l'enfance et de l'éducation, proposent un fonctionnement qui prenne en compte les besoins et l'intérêt des enfants et non pas ce qui fait plaisir aux élus, aux parents et aux professeurs, voire aux acteurs du tourisme. Il est inadmissible que dans notre pays, puissent coexister des rythmes scolaires différents selon les communes.

Rentrée scolaire donc, mais rentrée également pour nos associations et nos clubs sportifs à qui je souhaite pleine réussite. Pour trois d'entre eux, le Conseil municipal a voté une subvention complémentaire en juillet, elle sera versée en septembre, au début de la saison sportive, période où, nécessairement, le besoin

Mme Christiane Rivière, première adjointe au maire en charge de la vie scolaire, lors de la rentrée à la maternelle Victor Hugo.

de trésorerie est important. Quelle ne fut pas ma surprise (quoique !) de constater que le groupe fédéré autour de l'ancien adjoint aux sports allait voter contre l'attribution de cette subvention. Il suggère notamment de prendre en compte le nombre d'adhérents de chaque association pour définir le montant de la subvention allouée. À vouloir tout réduire en équation, on en arriverait à ce que des associations comptant un grand nombre d'adhérents, se voient attribuer de très fortes subventions, hors de proportions avec leurs demandes et leurs besoins, dans certains cas limités aux seuls locaux mis à disposition par la Commune. Et c'est bien ce même élu, qui lorsqu'il était adjoint aux sports, estimait que la Commune n'en faisait jamais assez pour les clubs sportifs, et leur avait promis monts et merveilles pendant la campagne électorale.

Notre commune dispose d'équipements sportifs de très grande qualité, reconnus et appréciés par tous. Les clubs qui les utilisent portent l'image d'une ville dynamique dont je suis fier. Notre engagement auprès de tous les bénévoles, que je remercie, est sans faille et ne se démentira pas.
Je ne peux que déplorer le manque de soutien de Saint-Etienne Métropole envers nos clubs de foot et de basket. Ils portent haut les couleurs d'Andrézieux-Bouthéon, pleinement engagée dans la réussite de notre agglomération.

Post scriptum : Pour en finir avec de vilaines rumeurs, je voudrais revenir sur la situation de M. Cyrille CHAPOT, 6ème adjoint en charge des sports et des loisirs, entièrement dévoué à la charge de sa délégation. Il est infamant de régulièrement insinuer que sa situation professionnelle entache d'irrégularité sa fonction d'élu. Si tel était le cas, c'est la justice qui aurait été saisie. La réalité déformée par les ragots, produit des effets délétères, sans se soucier de la vérité. Pour ma part, j'ai plaisir à travailler avec cet élu en qui je sais pouvoir accorder toute ma confiance.

Jean-Claude SCHALK
Maire

Actualité communale

Chèques activités jeunes / Permanence pharmacies de garde / État civil. . . . . p. 6
Nouvelle adresse du CCAS / Les élections sénatoriales / Sports'Vacances . . . . . p. 7
Le Conseil municipal en bref / Consultation recueil actes administratifs . . . . . p. 8
Nuisances sonores / Recensement de la population . . . . . p. 9
Bilan sur les travaux d'été . . . . . p. 10

Vie pratique

Préparer sa retraite / Votre nouveau réseau Stas . . . . . p. 12
Vos nouveaux commerçants / Résidence Marcel Sicre. . . . . p. 13

Dossier : C'est la rentrée ! . . . . . p. 14

Des actions concrètes pour le quotidien des familles. . . . . p. 16
Temps d'activités diversifiées / Parole d'élue / .... p. 17
Vie scolaire : les grandes évolutions / Démographie et natalité . . . . . p. 18
Retour sur les dernières années / État des lieux par quartiers . . . . . p. 19
Le Projet éducatif de territoire / Des groupes scolaires fonctionnels / ... . p. 20
Les informations pratiques de la rentrée . . . . . p. 21

Ça s'est passé

Fête nationale / Voyage Université pour tous / .... p. 22
Un an d'existence du Kiosque médiathèque . . . . . p. 23
Sports' vacances été / Inter-centres / Kids fitdays MGEN / *Athlétics games*. . . . . p. 24
Les chantiers éducatifs / Partenariat emploi jeune . . . . . p. 25
Week-end alpin du Fac cyclo / Open squash / Trentenaire de l'Enduro . . . . . p. 26
Stage des *kendokas* / Casa / Activités d'été des clubs . . . . . p. 27
25ème édition du Tour Loire Pilat Forez / Succès du grand forum « Asso's pour tous » p. 28

À venir

Inscriptions dès aujourd'hui : Kiosque / Théâtre / Sports seniors et Ateliers des arts p. 29
Repas gastronomiques / Journée portes ouvertes / Journées du Patrimoines . . . p. 30
Mois de l'estampe / 60ème d'élevage du chien de berger allemand p.31
Conférence UPT / Collecte Emmaüs / Challenge Carpe / *Mujer Vertical* au théâtre . . p. 32
La semaine bleue 2017 / Fête de la courge / Spectacle Collectif inouï. . . . . p. 33

Tribunes libres . . . . . p. 34

La ville au bout du fil . . . . . p. 35

Directeur de la publication :
Jean-Claude Schalk.
Rédaction / Conception / Photographie :
Service communication, ville d'A.-B.
Autres photos, crédits : Istock by Getty images
Impression : Imprimerie Courand et associés.

Dépôt légal :
Septembre 2017 - ISSN 160-8107.
Pour nous contacter : Service communication
avenue du Parc - CS 10 032
42 161 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON CEDEX
Tél. 04 77 55 52 51
communication@andrezieux-boutheon.com

Travaux d'été
10
ACTUALITÉ COMMUNALE

À louer : résidence Marcel Sicre
13
VIE PRATIQUE

C'est la rentrée
14
DOSSIER

DOSSIER

Journées européennes du patrimoine
30
À VENIR

Le chéquier malin à portée de main

Utilisables dans de nombreuses structures municipales et associatives de la commune, les Chèques activités jeunes (Caj) vous accompagnent dans vos activités. Les coupons sont à retirer au service Espace famille information (Efi) **jusqu'au 31 octobre.** Attention ! les Caj sont non échangeables et non remboursables s'ils ne sont pas utilisés.

Toutes les conditions et modalités de retrait à retrouver sur le site internet de la ville. Jours de retrait : le lundi de 8 h 30 à 12 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Connaître votre pharmacie de garde

L'union syndicale des pharmaciens informe que la société 39 15 qui gère les permanences a fait faillite et est en cessation d'activité. Le Service d'aide médicale urgente (Samu) ne prend pas en compte cette permanence, la Gendarmerie nationale non plus. Jusqu'à nouvel ordre, et dans l'attente d'un service de garde consultable par le grand public, les personnes sont invitées à se déplacer devant les officines qui doivent afficher la pharmacie de garde, ou se renseigner dans les services d'urgences des hôpitaux.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JUIN

25 Saifeddine Abdelkader BEKHALED
25 Ilyana Julie Luna PERONNET
27 Amaya Bint Siddiq BARGIEL

JUILLET

4 Mouhammad ELMURZAEV
10 Manel REHAHLA
10 Eymen KARA
15 Lila Cécile CHAMIOT-MAITRAL
23 Mélissa OCAK
24 Eyup Ender ADIYAMAN
28 Léna Mélanie GRANJON
29 Rayan OUNISSI
31 Louna Bella Agathe RASCLE
31 Maëllys Keyssie Patricia STEINE

AOÛT

6 Élisa Gülten AVCI
6 Simon Morgan BROUSSET
12 Lyah IDIR
19 Nolan kévin julien CHRISTOU
20 Rose ROYET
20 Aya BRUEL
23 Lucas François DURIEZ

DÉCÈS

JUILLET

5 Burhan KÜÇÜK
6 Sevim ÇEKIÇ épouse SÖNMEZ
17 Louis Joseph DURAND
23 Simonne Julienne Marie LANORD veuve CHAUSSINAND
23 Amélina Louise Marie MASSON veuve DELAYGUE

AOÛT

2 Paule Marie Thérèse Eugénie COTTIER veuve HUGON
5 José RODRIGUES VIEIRA
8 Lucie Françoise FRéCON veuve ZAHNER

MARIAGES

JUILLET

8 Serge Antoine Théodore MANET et Christiane Marie-Louise Huguette VILLEDIEU
8 Julien Gabriel Michel RODRIGUEZ et Gaëlle Christine Patricia SAUVIN
15 Emeric RIVIÈRE et Christelle FRÉRY
22 Pierre-Charles DUBOIS et Élodie ALVES MENDES

AOÛT

19 Sylvain Pierre Maurice CESARI et Laurie BOURGIN
26 Kévin Grégory Séverin FRANCE et Céline EPITALON
26 Brice MATEO et Émilie Ginette Aline FAUQUE

NOUVELLE ADRESSE DU CCAS

Le 11 septembre, le Centre Communal d'action sociale (CCAS) prendra possession de ses nouveaux locaux situés à l'Espace Pasteur. L'entrée est au n° 2 boulevard Louis Pasteur. Les agents du CCAS vous accueilleront le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h ; et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; tél. 04 77 55 70 89 (ci-joint toutes les informations utiles dans la plaquette du CCAS).

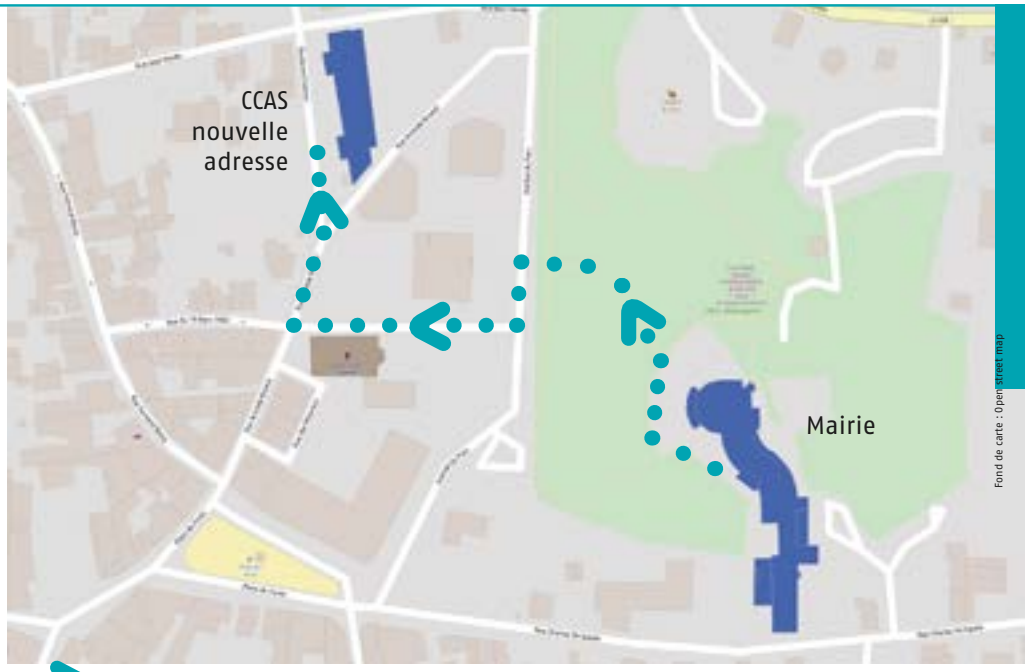

Itinéraire piéton de la mairie à la nouvelle adresse du CCAS.

Les élections sénatoriales

Les élections sénatoriales se dérouleront le **24 septembre** prochain au suffrage universel indirect. Ainsi un collège de 162 000 grands électeurs, répartis dans toute la France, sera invité à renouveler le mandat de la moitié des sénateurs. Contrairement aux députés, qui sont rattachés à une circonscription (territoire délimité), les sénateurs sont élus et compétents sur l'ensemble du département. Pour la Loire, quatre sièges sont à pourvoir. Depuis la loi de février 2014, il n'est plus possible d'exercer un mandat parlementaire et d'être membre d'un exécutif local simultanément, exemple : sénateur-maire.

Bon à savoir : en fonction de la strate de la commune, le nombre de délégués varie. Dans le cas d'Andrézieux-Bouthéon, qui totalise 10 081 habitants, tous les élus municipaux sont délégués de droit. En tant que grands électeurs, la participation au vote des délégués est obligatoire. En outre, huit délégués suppléants ont été élus lors de la séance du 30 juin. D'autre part, le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Des vacances d'automne qui cartonnent

Vous résidez à Andrézieux-Bouthéon et vos enfants ont entre 6 et 15 ans ? Pensez aux inscriptions à Sports' Vacances qui débuteront dès le **3 octobre.** Pour les familles hors commune, les inscriptions commenceront le **10 octobre.** Sports' Vacances automne ouvrira ses portes **du 23 au 27 octobre.** L'intégralité du programme est disponible à l'Espace famille info.

Le recueil des actes administratifs du 2ème trimestre est consultable en mairie.

Le conseil municipal en bref

Suite à la séance du 7 juillet dernier

ATTRIBUTION DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AUX ASSOCIATIONS

Afin de soutenir les trois clubs professionnels de la commune, à savoir l'Association sportive forezienne d'Andrézieux-Bouthéon (ASF), Andrézieux-Bouthéon Loire sud basket (ALS) et le Rugby club d'Andrézieux-Bouthéon (RCAB), une subvention complémentaire de 30 000 € a été attribuée à chacun. Elle intervient dans le cadre de l'évolution ascendante de ces clubs, qui a des incidences conséquentes sur leurs budgets respectifs. Cette aide financière a pour objectif d'accompagner la performance de ces trois clubs, qui contribuent largement à l'image de ville dynamique et sportive dont jouit Andrézieux-Bouthéon.

GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE DE PÉCELLIÈRE

Par délibération n° 81 du 22 septembre 2016, le Conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement du bois de Pécellière, situé sur le territoire de la commune de Saint-Héand et de Sorbiers. L'Office national des forêts (ONF) a donc proposé son programme de travaux et de coupes 2018, sur la base d'un demi hectare avec un volume présumé de 100 m³ de taillis. D'autre part, grâce à la réalisation récente d'un chemin forestier, l'ONF a pu acter une vente de coupe de bois. La société Monnet Seve à Outriaz (Ain) a remporté ce lot pour un montant de 23 741 €.

MISE À DISPOSITION DE PERSONNELS PAR L'ASSOCIATION UTILE FOREZ SUD

La Commune d'Andrézieux-Bouthéon a besoin, lors de manifestations ou d'activités non programmées, de pouvoir faire appel à du personnel dans des circonstances particulières et pour un temps limité. Dans ce but, une convention avec l'association Utile sud Forez a donc été signée.

RECOURS À DES EMPLOIS DE CONTRACTUELS AU CONSERVATOIRE

Dans l'attente des effectifs définitifs d'élèves et pour permettre le bon fonctionnement du Conservatoire à rayonnement communal François Mazoyer, l'établissement pourra faire appel à dix emplois de contractuels. À titre d'assistants d'enseignement artistique, ils percevront un traitement correspondant à l'échelle de rémunération de ce grade. Le nombre d'heures enseignées dans chaque discipline sera ajusté aux besoins du conservatoire, après les inscriptions pour l'année 2017 – 2018.

CONVENTIONS RELATIVES AUX SOINS AUX ANIMAUX ET À LA FOURRIÈRE MUNICIPALE

Conformément aux dispositions du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), chaque commune doit disposer, soit d'une fourrière communale, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune. Une convention tripartite entre la commune, une clinique vétérinaire et le chenil Le Clair Vaillant a été approuvée en mars 2016. Cependant pour une meilleure gestion, deux conventions distinctes ont été signées, une avec le chenil et une avec la clinique vétérinaire Les Peupliers.

RAPPEL : Dans le cadre de la campagne de stérilisation, il est rappelé que **les chats ne doivent en aucune manière être capturés par les riverains.** Deux plateformes téléphoniques municipales sont à votre disposition pour le signalement des animaux errants : l'Écoute citoyenne et la Police municipale.

La ville au bout du fil

CONTACT EN DERNIÈRE PAGE

Nuisances sonores : à deux ou quatre roues, je respecte la tranquillité d'autrui !

La conduite en ville par tout engin motorisé nécessite des précautions d'usage afin de ne pas nuire aux riverains, premiers touchés par les comportements de conducteurs peu consciencieux. Qu'il s'agisse d'automobiles, motos, quadricycles à moteur etc., il est de la responsabilité de chacun d'adopter à bord une conduite souple et respectueuse, afin de garantir une tranquillité publique.

Dans une logique de savoir-vivre, je veille donc à :
- Contenir les excès de zèle (ronflements intempestifs de moteur, dérapages, volume sonore excessif...) qui occasionnent tapages diurnes ou nocturnes et entretiennent une dangerosité ainsi que des facteurs accidentogènes ;
- Respecter le code de la route et les limitations de vitesse indiquées, notamment en zones sensibles ;
- M'assurer que mon engin motorisé est homologué et répond à toutes les normes en vigueur.

Rappel à la loi, extrait de l'article R318-3, modifié par décret n°2011-368 du 4 avril 2011 - art. 10 :

« Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains. Le moteur doit être muni d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement sans possibilité d'interruption par le conducteur [...] Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe » (soit 135 €).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune recrute

Dans le cadre du recensement de la population, pour la période **18 janvier au 17 février (dates de recensement)**, mené en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la Commune d'Andrézieux-Bouthéon recrute 18 agents recenseurs.

Les missions :
- Suivre les formations destinées aux agents recenseurs assurées par l'Insee et la Ville d'Andrézieux-Bouthéon (début janvier 2018),
- Effectuer la tournée de reconnaissance (repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur),
- Se former aux concepts et aux règlements du recensement,
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis,
- Rendre compte régulièrement de l'avancement de son travail et faire état des situations particulières auprès du coordonnateur,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Le profil :
- Capacité à dialoguer,
- Neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations,
- Ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais,
- Bonne connaissance du territoire d'Andrézieux-Bouthéon,
- Disponibilité quotidienne y compris le soir et le week-end pendant la durée de la collecte.

N'hésitez pas à adresser votre candidature (C.V. + photo + lettre de motivation manuscrite) à : Monsieur le Maire - avenue du Parc - CS 10032 - 42161 Andrézieux-Bouthéon Cedex.

BILAN SUR LES TRAVAUX

Jouxtant la cité scolaire et le centre nautique, les travaux du futur dojo vont bon train. L'infrastructure de 3 000 m2 environ, dédiée aux arts martiaux, sera opérationnelle en 2018.

Véritable ouverture sur le parc, la halle du château est désormais achevée et permettra l'accueil de nombreux événements.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX
À suivre de mi-septembre à fin octobre

Pour permettre les travaux d'assainissement et la poursuite d'enfouissement des réseaux secs, la portion de route, du carrefour du cimetière de la Chapelle au carrefour chemin des Mariniers, sera concernée par une circulation alternée par feux tricolores.

Création de deux salles multisports en résine et en synthétique au Parc des sports des Bullieux.

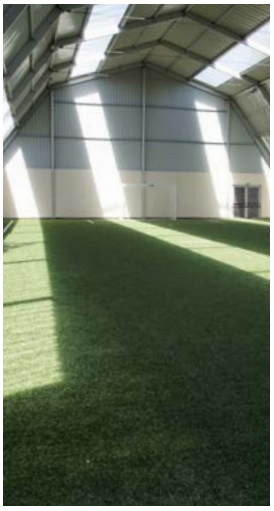

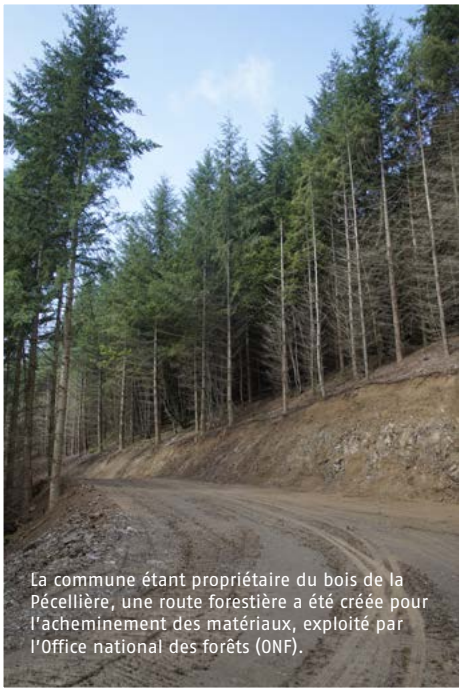

La commune étant propriétaire du bois de la Pécellière, une route forestière a été créée pour l'acheminement des matériaux, exploité par l'Office national des forêts (ONF).

Le parquet du gymnase Lacoste, qui totalise plus de 121 heures d'activités sportives par semaine, a été totalement remplacé, avec une mise aux normes des tracés.

D'ÉTÉ

La mise en place d'un ascenseur et l'agrandissement de la ludothèque Nelumbo.

Dans le cadre des compétences de Saint-Étienne Métropole, de nombreux travaux de voirie ont été effectués. À titre d'exemples : les chaussées rue de Collonges, rue Joseph Cugnot et rue Blériot, etc.

Les travaux du complexe Nautiform

Porté par Saint-Etienne Métropole, le centre nautique est totalement repensé afin d'accueillir le public dans des conditions optimales.

Crédit photos : Pierre Grasset / Saint-Etienne Métropole

Crédit photos : Pierre Grasset / Saint-Etienne Métropole

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE LA RENTRÉE

Théâtre du Parc Andrézieux-Bouthéon

Depuis **le 29 août à 13 h 30,** la billetterie du Théâtre est ouverte pour les abonnements. À partir du **mardi 19 septembre à 13 h 30 :** ouverture des ventes à l'unité sur le web et à la billetterie, des places seront disponibles pour l'ensemble des spectacles de la saison.

Château de Bouthéon

À partir du **15 septembre,** les entrées au château se feront **de 14 h à 17 h.** Les dépliants de la saison 2017-2018 sont disponibles à l'accueil. Attention, nous vous rappelons que conformément à la législation en vigueur, le survol par un drone est strictement interdit au-dessus de l'espace public.

Parking des Bullieux, durant les travaux ci-dessus et une fois fini ci-dessous.

La réfection récente du parking des Bullieux permettra un gain de trente places. En effet, idéalement situé à proximité des grands équipements sportifs, ce nouvel agencement limitera les stationnements qui se faisaient dans les allées, et donnera davantage de fluidité à la circulation. Pour le confort de tous, des travaux de voirie, ont également eu lieu sur la rue des Bullieux.

Préparer sa retraite : s'informer et faire les bons choix

Désormais, tous les assurés du régime général peuvent réaliser leurs démarches de préparation et de passage à la retraite entièrement par Internet, à partir de leur espace personnel sur le site www.lassuranceretraite.fr. Pour cela, il est nécessaire de se créer un compte en remplissant un formulaire avec une adresse courriel valide puis s'identifier à l'aide de son numéro de sécurité sociale et son mot de passe. Pour un futur retraité, il est possible alors de visualiser son relevé de carrière, estimer sa future pension ou s'entretenir par *webcam* (visiophone) avec un conseiller.
Un actif, dès 35 ans, peut ouvrir un espace personnel afin de faire le point sur sa carrière. À partir de 44 ans, il peut obtenir une régularisation si une erreur ou un oubli figure sur le relevé et, après 54 ans, estimer le montant de sa retraite. Un nouveau service lui permet d'estimer le coût d'un rachat de trimestres en fonction de l'âge, du revenu et de l'option de rachat choisie (taux seul, ou taux et durée). À partir du site, un retraité peut télécharger une attestation de paiement, consulter le montant à déclarer à l'administration fiscale ou recevoir des informations personnalisées comme sa date de paiement par exemple. Il peut désormais signaler son changement d'adresse ou modifier ses coordonnées bancaires. Cependant, calculer sa pension ne règle pas tout. Il est conseillé de prendre les devants sur le plan psychologique et de réfléchir sérieusement à sa nouvelle vie. Il existe des sessions spéciales organisées soit par les entreprises, les caisses de retraite ou les mutuelles qui permettent de donner un sens à cette étape. Ces sessions s'adressent à des personnes en fin de carrière de 55 à 65 ans. Elles prennent la forme soit de conférences soit d'ateliers en petit groupe. C'est le moment de se montrer créatif et d'identifier ses passions pour éviter une phase plus difficile de la perte d'identité sociale qui arrive au bout de quelques mois et qui fait déchanter 25 à 30 % de retraités.

Les entités et adresses utiles : www.pourbienvieillir.fr – Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) : www.lassuranceretraite.fr – Agirc et Arrco : www.agirc-arrco.fr – Simulateur Marel : www.marel.fr

Votre nouveau réseau Stas

Depuis le 31 août, le réseau de la Société de transport de l'agglomération stéphanoise (Stas) a fait peau neuve.

Plus simple, plus rapide et plus connecté suite à une restructuration, le réseau fait écho à la rénovation de l'ensemble du parc de tramway. Les sites en ligne, www.reseau-stas.fr et www.nouveaureseau-stas.fr vous permettent donc de calculer vos itinéraires et télécharger vos fiches horaires, vos plans réseau en un clic.
Bon à savoir ! Les cadences des lignes 37 et 38 sont restées identiques, **la ligne 37** propose un bus toutes les 30 minutes en heures de pointe, alors que **la ligne 38,** toutes les 20 minutes en heures de pointe et toutes les 30 minutes le reste de la journée.

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Professionnels, entrepreneurs, vous êtes nouvellement installés sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître au service communication de la Ville.

BONBONS ET CIE

Ne perdez pas une occasion d'ouvrir les portes de la confiserie « Bonbon et compagnie » pour savourer des bonbons d'antan qui éveilleront vos souvenirs d'enfance, ou pour découvrir des confiseries aux couleurs et effets originaux. Katia Aslanian, gérante de la boutique, se tient à votre disposition pour de belles idées cadeaux : bonbonnières personnalisées, bouquets et brochettes de bonbons… pour petits et grands. Bonbon et Cie » est ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, ainsi que le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
Bonbons et Cie – 4, rue Fernand Bonis – Tél. 06 98 24 61 74. Facebook : Bonbonsetcie42.

ACCUEIL ÉMOI

Accueil émoi est un lieu d'accompagnement dédié au bien-être émotionnel, relationnel et psychologique. Quatre professionnelles se sont réunies pour aider au mieux les personnes dans leur globalité : Audrey-Marine Sudrat (psychologue), Véronique Poyet (professionnelle de la petite enfance / thérapeute énergétique, soin émotionnel), Laurianne Déléage (praticienne Reiki) et Mélanie Ray (coach de vie et enseignante de Reiki). Elles seront d'un vrai soutien pour une évolution et vous garantir un bien-être personnel et professionnel.
Accueil émoi – 1, rue Émile Reymond, Villa Eugénie – Tél. 06 17 40 56 69 ou 04 26 48 22 41 – accueilemoi.fr – contact@accueilemoi.fr – Facebook : Accueil émoi

À louer ! pour étudiants, stagiaires et sportifs

Résidence Marcel Sicre, rue Paul Grousset : chambres avec balcon, cuisines et salles communes équipées (dont *Wifi*).
Renseignements via le Centre d'hébergement 04 77 36 24 80.
Plus d'info. www.andrezieux-boutheon.com, rubrique « Location de salles > Centre d'hébergement »

C'est la rentrée !

Le 4 septembre dernier, les élèves ont repris avec joie le chemin des salles de classe. Pour faire écho à la rentrée 2017, *l'Envol* a choisi de revenir sur l'actualité de la vie scolaire communale et ses nouveautés. En plaçant le bien-être des élèves comme clef de voûte, la municipalité réitère sa volonté ferme d'assurer des politiques éducatives efficaces, en synergie avec les besoins des enfants et de leurs familles.

La cloche a sonné !

Les élèves des quatre groupes scolaires et de l'école privée ont fait leur rentrée. Beaucoup de hâte pour les enfants qui, pour certains, ont effectué leur première entrée à l'école. Au fil des années et malgré la refondation de l'école publique, la commune d'Andrézieux-Bouthéon s'est toujours inscrite dans une démarche volontariste, en plaçant l'éducation au centre de ses préoccupations, avec la mise en œuvre de politiques éducatives cohérentes.

Des actions concrètes pour le quotidien des familles

Restauration scolaire

Depuis plus de dix ans la municipalité s'est attachée à maintenir un tarif attractif pour la cantine, parmi les prix plus bas de la région et en deçà de la moyenne nationale*. **Le repas scolaire est ainsi proposé à 2 € pour les abonnés et 2,35 € en ticket unitaire.** Cette stabilisation des tarifs s'est pourtant matérialisée par une hausse du service rendu.

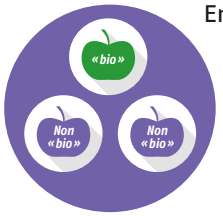

En effet, la création du potager municipal certifié « bio » du Château de Bouthéon, de près d'un hectare, permet d'alimenter un tiers des besoins en légumes de la cuisine centrale. Il découle de la démarche engagée dans le cadre de l'agenda 21. Andrézieux-Bouthéon fait également partie des rares villes en France où il existe des potagers municipaux ou des régies agricoles communales (exemple connus à Toulouse en Haute-Garonne, Mouans-Sartoux en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, etc.).

Nouveau ! À la demande des familles, les 3-4 ans pourront manger à la cantine tous les jours, contre deux fois auparavant.

Périscolaire

Afin de ne pas pénaliser les familles, les tarifs de l'accueil périscolaire sont restés identiques. Le créneau supplémentaire, demandé par les familles le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30, a été maintenu pour cette année.

* D'après l'Union nationale des associations familiales et un rapport législatif de mars 2015, le prix moyen d'un repas au niveau national à la cantine est d'environ 3 €/jour.

Temps d'activités diversifiés (TAD)

Suite à la reconduction du Projet éducatif de territoire (PEDT), les TAD se poursuivront à l'identique et demeureront toujours gratuits. De nombreuses associations locales participent au dispositif et permettent la tenue d'activités variées dans les quatre écoles, grâce aux infrastructures communales : rugby, golf, athlétisme, judo, karaté, football, basket, tennis, volley, futsal, etc. En parallèle, le Nelumbo et le conservatoire organisent également des modules.

Nouveau ! Pauline Jodar (intervenante en musicothérapie), Nouveau souffle (sophrologie), Sports boules et d'autres associations interviendront dans le cadre des TAD.

Parole d'élue, Christiane Rivière, première adjointe au maire, en charge des affaires scolaires

Le décret ministériel autorisant les communes à recourir à la semaine de quatre jours dans les écoles primaires a été publié le 28 juin dernier, pour une application possible dès la rentrée 2017. Il s'agissait d'une échéance restreinte pour entreprendre de tels changements qui impactent indubitablement l'organisation de la vie des scolaires et de leurs familles. En 2014, nous nous sommes attachés à suivre le cadre réglementaire tout en prenant totalement en charge le surcoût imputable aux rythmes scolaires. Totalement gratuits pour les familles, **les TAD coûtent 170 000 €** à l'année à la commune, dont 50 % sont financés pour l'instant par les aides de l'État et de la Caisse d'allocations familliales (Caf). Dans une logique de continuité, les intervenants, qui assurent des modules pédagogiques dans les écoles, avaient donc déjà été démarchés. Aussi, afin de favoriser le dialogue entre les différents acteurs et ne pas agir dans la précipitation, nous avons choisi d'entreprendre un réel travail de concertation. **Dès l'élection des nouveaux délégués de parents d'élèves courant octobre, nous engagerons donc une réflexion sereine avec toutes les familles, les enseignants et l'ensemble de la sphère éducative, afin de réfléchir sur l'organisation scolaire pour la rentrée 2018.** Quoi qu'il en soit, notre objectif demeure le bien-être des élèves tout au long de leur scolarité et il restera la pierre angulaire pour orienter les choix en matière de politiques éducatives.

Quels changements pour les rythmes scolaires ?

La dérogation au cadre général de quatre jours et demi, admise par le gouvernement, a amené un tiers des écoles en France à modifier l'organisation de leurs rythmes scolaires, en optant pour la semaine de quatre jours. Au sein du département de la Loire, ce sont près d'une centaine de communes, pour la plupart à dominante rurale, qui ont de nouveau opté pour le système à quatre jours.

Quels effets ? Selon le Ministère de l'éducation, les études menées assurent que les effets sur les enfants de l'aménagement scolaire sur quatre ou quatre jours et demi, sont négligeables.

VIE SCOLAIRE

Les grandes évolutions

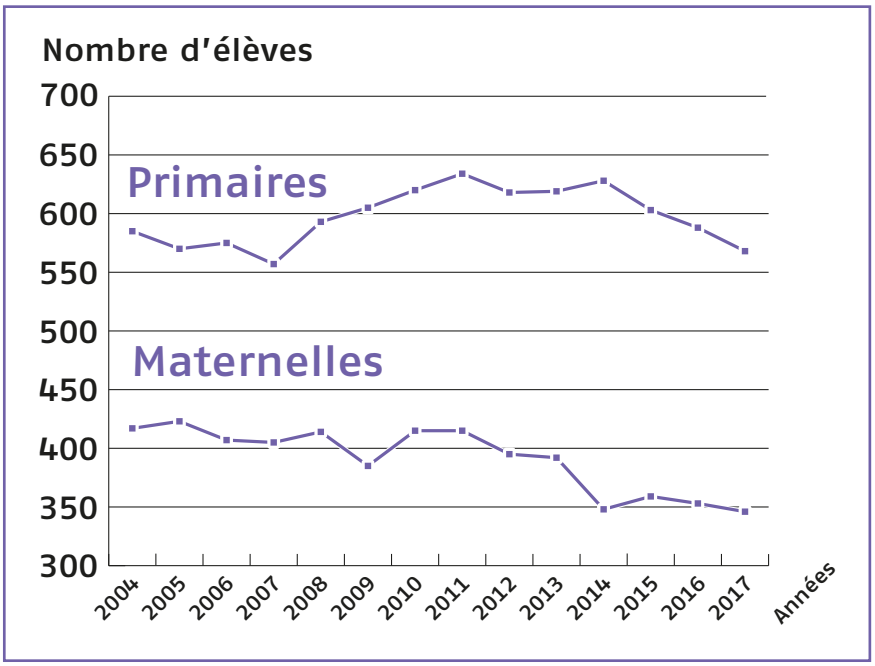

Depuis quelques années, les effectifs généraux des écoles sont en baisse constante. À titre d'exemple, l'effectif total des enfants est passé de 1095 élèves en 1997 à 914 élèves en 2017, soit une diminution de près de 16,53 %. Cette baisse des effectifs s'explique globalement par une diminution des familles nombreuses et l'installation pérenne des habitants sur la commune.

Depuis de nombreuses années, de plus en plus d'enfants bénéficient de la restauration scolaire. Pour l'année 2017, les données sont fournies de manière prévisionnelle.

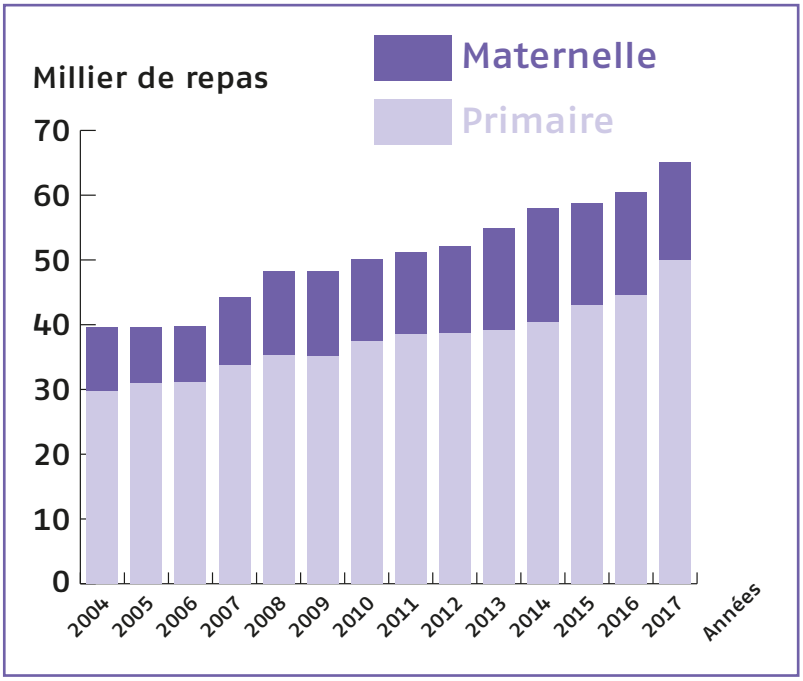

DÉMOGRAPHIE-NATALITÉ, QUE DISENT LES CHIFFRES ?

Pour Andrézieux-Bouthéon (10 081 habitants), l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) recense une moyenne de 116,83 naissances / an sur la période 2009 – 2014. Sur la période 1999 – 2009, elle comptait une moyenne de 124,81 naissances / an (source Insee : chiffres détaillés / Séries historiques).

RETOUR SUR LES DERNIÈRES ANNÉES

L'Envol **a choisi de vous proposer ici, un état des lieux général des effectifs des écoles. Ils permettent de visualiser les grandes tendances et les profondes évolutions des années 2000 à aujourd'hui.**

Quartier Andrézieux

Groupe scolaire Louis Pasteur
Directrice : Mme Christine JÉRÔME

La baisse globale des effectifs de l'école Louis Pasteur peut s'expliquer par la stagnation des constructions dans le centre bourg d'Andrézieux. D'autre part, l'installation durable des familles sur le long terme, qui implique le départ des enfants post-scolarité, peut être un facteur explicatif à cette baisse significative. En parallèle, l'accès facilité aux commodités de la vie courante rend également le secteur attractif et propice à l'installation des séniors.

École privée Jeanne d'Arc
Directrice : Mme Françoise DESFETES

Les infrastructures restreintes de l'école Jeanne d'Arc expliquent en partie la stagnation des effectifs. La propension des familles à s'installer durablement sur le territoire limite également l'arrivée de nouveaux enfants.

Quartier Bouthéon

Groupe scolaire Victor Hugo
Directeur : M. Luc BERNARD

L'augmentation des effectifs de l'école Victor Hugo s'explique en partie par le développement des constructions d'habitations dans le quartier de Bouthéon. Historiquement rural, avec de nombreuses terres vacantes, le quartier de Bouthéon s'est davantage développé avec la multiplication des zones pavillonnaires. L'installation de nouvelles familles explique donc, en majeure partie, l'augmentation des effectifs.

Quartier Chapelle

Groupe scolaire Arthur Rimbaud
Directrice : Mme Céline RIVOIRARD
et Groupe scolaire Paul Éluard
Directrice : Mme CHEVALIER Agnès

La stagnation d'offres d'habitations par l'installation pérenne des familles explique la chute soutenue des effectifs des deux écoles Arthur Rimbaud et Paul Éluard. Depuis quelques années, l'inertie du parc immobilier a gelé l'arrivée potentielle de nouvelles familles.

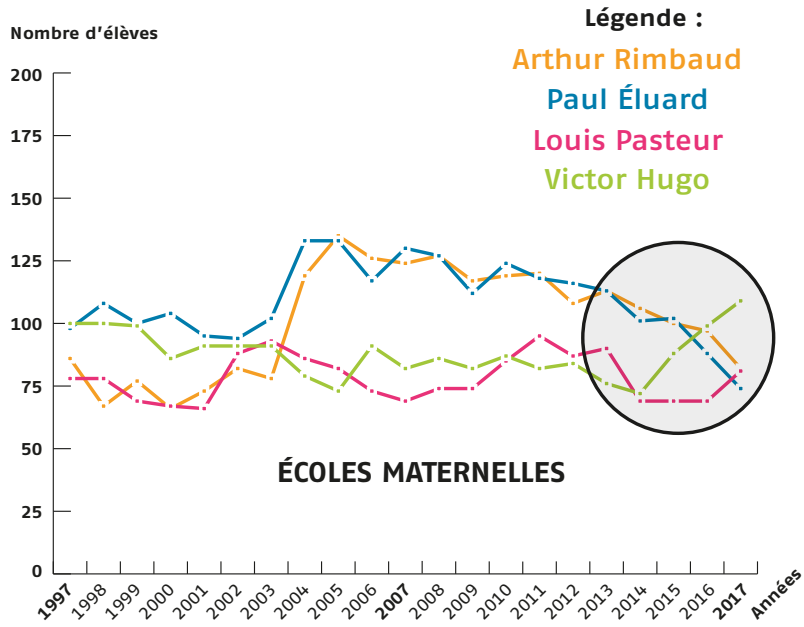

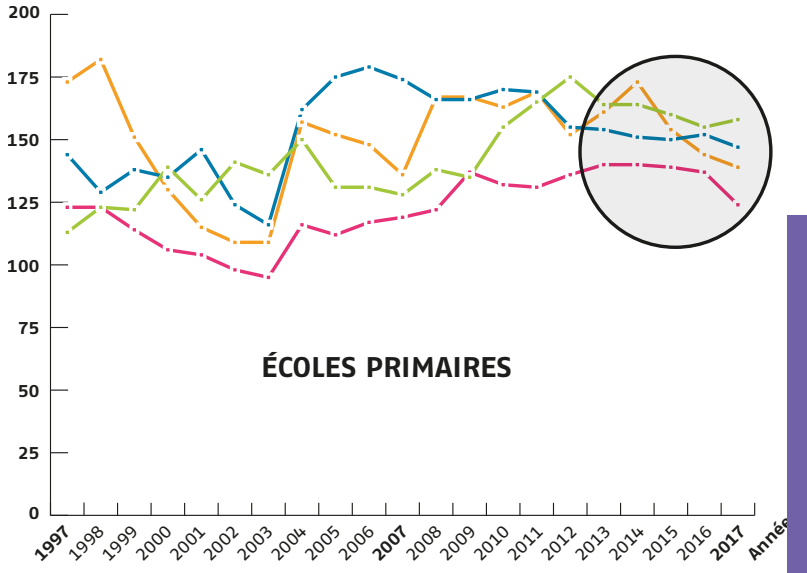

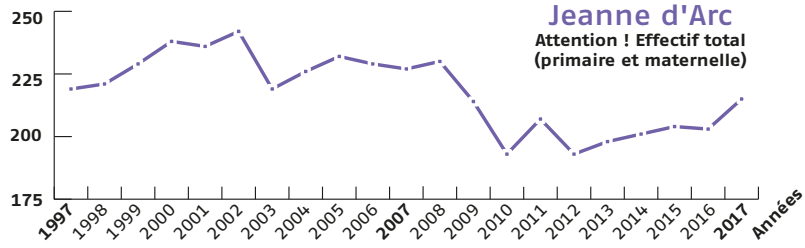

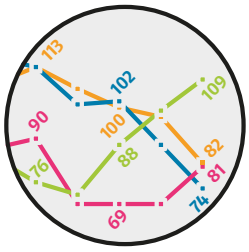

ZOOM SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

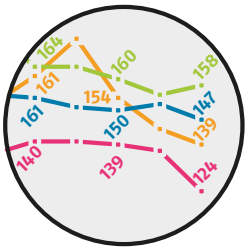

Écoles maternelles **Écoles primaires**

Hormis le groupe scolaire Victor Hugo, les effectifs de l'ensemble des écoles publiques de la ville affichent une décroissance constante, plus ou moins prononcée. Depuis 2013, cette baisse des effectifs semble se cristalliser.

Le PEDT, qu'est-ce que c'est ?

La commune a mis en place un comité de pilotage chargé de l'écriture du Projet éducatif de territoire (PEDT) face aux modifications des rythmes scolaires de 2014. Il est composé de l'élue en charge de la vie scolaire, des directeurs et des enseignants des écoles communales, des représentants des parents d'élèves, des agents municipaux de la petite enfance et des structures culturelles, du tissu associatif sportif et de l'espace socio-culturel.

Des groupes scolaires fonctionnels et modernes

Toutes les écoles de la commune ont été l'objet de chantiers importants, afin d'améliorer le cadre de vie des écoliers et du personnel enseignant. Ils se sont déroulés en différentes phases : tout d'abord des rénovations importantes ont concerné l'école Paul Éluard, Arthur Rimbaud, puis Louis Pasteur, pour terminer cette année avec l'école Victor Hugo. Les travaux au groupe scolaire Victor Hugo ont démarré dès le premier jour des vacances scolaires, dans les locaux de l'école maternelle. Au programme : peinture de quatre salles, remplacement des menuiseries extérieures et de l'éclairage avec mise en place d'un système de diodes électroluminescentes (*Led*), modification dans les sanitaires, création d'un point d'eau dans une classe, etc. Afin de prendre en compte les demandes des enseignants, une amélioration fonctionnelle sera apportée dans les classes côté primaire, avec l'installation de volets roulants. Les travaux se poursuivront après la rentrée et concerneront l'ensemble de l'école.

Du côté des établissements secondaires

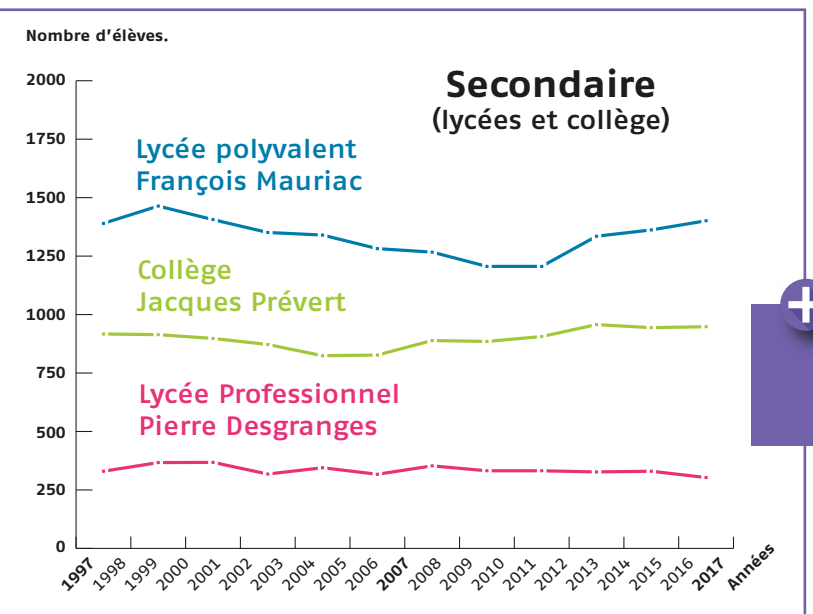

Pour le lycée polyvalent François Mauriac, il y a eu 397 admis et 224 mentions pour le bac. 2017.

Données officielles du lycée professionnel non communiquées.

INFORMATIONS PRATIQUES

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Espace Famille Info Efi

Grâce au dossier familial unique, l'Espace famille information (Efi) centralise les inscriptions et la facturation des activités de l'enfance et de la petite enfance. (cantine, périscolaire, chèques activités jeunes).

PRATIQUE

Pensez au paiement en ligne, c'est simple, gratuit et sécurisé. Retrouvez la procédure à suivre directement sur le site www.espace-famille.net ou sur votre facture.

Horaires d'ouverture période scolaire :

Lundi : 8 h 30 – 12 h 30 13 h 30 – 18 h

Mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 – 12 h 30 13 h 30 – 17 h

Jeudi : permanence téléphonique uniquement le matin

CALENDRIER OFFICIEL

- **Rentrée scolaire des élèves,**
  Reprise des cours . . . . . **lundi 4 septembre**
- **Vacances de la Toussaint**
  Fin des cours. . . . . **samedi 21 octobre**
  Reprise des cours . . . . . **lundi 6 novembre**
- **Vacances de Noël**
  Fin des cours. . . . . **samedi 23 décembre**
  Reprise des cours . . . . .**lundi 8 janvier 2018**
- **Vacances d'hiver**
  Fin des cours. . . . . .**samedi 10 février**
  Reprise des cours . . . . . **lundi 26 février**
- **Vacances de printemps**
  Fin des cours. . . . . **samedi 7 avril**
  Reprise des cours . . . . . .**lundi 23 avril**
- **Vacances d'été**
  Fin des cours. . . . . **samedi 7 juillet**

Bien que ces grandes évolutions attestent d'une baisse constante des effectifs scolaires, les données sous-tendent également une propension forte de la commune à conserver ses habitants sur le long terme. Reconnue pour son attrait, Andrézieux-Bouthéon semble perpétuer les qualités qui font d'elle une ville où il fait bon vivre et où la qualité de vie demeure.

FÊTE NATIONALE

Un feu d'artifice prodigieux sur les bords de Loire

Le spectacle sons et lumières « Une star : Freddie Mercury » a ébloui de très nombreux spectateurs, au fil des plus grands tubes du célèbre chanteur.

Sur les pas de Léonard de Vinci…

Le patrimoine de la Renaissance n'aura plus aucun secret pour les 35 participants du voyage Université pour tous, organisé par le Château de Bouthéon, en partenariat avec Andrézieux-Bouthéon culture dynamisme (ABCD). À la découverte des châteaux de la Loire, des jardins du Clos Lucé, de Valmer et de Chenonceau, le groupe a pu apprécier la grande qualité des visites guidées en début d'été.

Fleurissement de la ville

Dans le cadre du label « Villes et villages fleuris » décerné aux communes, le jury régional a été reçu en salle du conseil. La politique de fleurissement de la ville a été présentée par M. Driol, adjoint au maire en charge de l'espace public ; M. Felix, directeur du Centre technique municipal et M. Dévigne, responsable du Service espaces verts. Par la suite, le jury a effectué une visite de la commune.

Les passes à poissons, des infrastructures efficaces

L'inventaire annuel visant à recenser la faune piscicole présente dans le Furan, a été opéré entre les deux infrastructures de franchissement (Seuils des Peupliers et la Fabrique). Ont été décomptés : des vandoises, barbeaux, vairons, ablettes, etc. Les poissons parviennent donc, grâce à ce dispositif, à remonter le Furan et participent donc à le réhabiliter comme véritable cours d'eau.

Crédit photo : G. Giaume.

Durant l'été, la pêche électrique menée par les agents de l'Agence française pour la biodiversité (anciennement Office national de l'eau et des milieux aquatiques), a recensé la présence de sept espèces.

LE KIOSQUE MÉDIATHÈQUE

Un an d'existence au pôle culturel des Terrasses

Après une première année complète d'ouverture, plus de 1260 personnes se sont inscrites au Kiosque médiathèque.

Des publics pluriels pour des œuvres singulières

Lieu intergénérationnel, elle a accueilli les tout-petits de la crèche et du relais d'assistantes maternelles ainsi que les enfants et des jeunes scolaires des établissements de la ville. S'ajoutent les visiteurs des expositions ou les auditeurs attentifs des cours en public du conservatoire. Pour les plus grands, Le Kiosque médiathèque a ouvert ses portes aux résidents de l'Accueil de jour des mûriers, du Centre d'accueil des demandeurs d'asile, accompagnés par des structures d'aide à l'intégration scolaire, etc. Connecté et interconnecté, Le Kiosque est une interface avec les autres médiathèques de la ville, qui dispose d'un accès *Wifi*.

Conférence sur les musiques traditionnelles.

Somme toute, la médiathèque c'est : plus de 20 000 documents, 45 000 emprunts, 21 rendez-vous sur la saison, avec plus de 1200 participants. Le Kiosque, c'est aussi des lecteurs chinant le précieux sésame dans des collections captivantes, des discrètes parties d'échecs entre passionnés, la découverte des univers cinématographiques et musicaux : Le Kiosque médiathèque, c'est sûr, n'a pas fini de nous étonner !

Au conservatoire de nombreux événements ont ponctué l'année : cours public, conférence, etc.

LES VACANCES D'ÉTÉ : BELLES ÉPOPÉES POUR SPORTS' VACANCES

Du 10 juillet au 4 août à l'occasion des vacances d'été, l'équipe d'animation a accueilli plus de 150 enfants de 6 à 15 ans pour découvrir et partager des activités de pleine nature, sportives et de loisirs. Le programme a été une fois encore, résolument fun et original, à l'instar des activités comme le *molkky*, *kneeboard*, hockey sur gazon.

UNE TRENTAINE D'ENFANTS PRÉSENTS À L'INTERCENTRE DE SPORTS' VACANCES

La journée inter-centres organisée par Sports' vacances et le secteur 12-15 ans, regroupant les centres « Les Chambons » de L'Hôpital-le-Grand, le centre social Christine Brossier de Sury-le-Comtal et le pôle jeunes de Saint-Romain-le-Puy, a été très appréciée. En effet, entre pique-nique commun à l'Envol stadium, ateliers de motricité, jeux et tournoi, les enfants ont pu profiter d'une belle journée. La Brigade de prévention de la délinquance juvénile est également intervenue pour sensibiliser les enfants aux dangers d'internet.

FINALE NATIONALE DU *« KIDS »*

Gabin, Sarah, Chloé et Camille ont fait briller les couleurs d'Andrézieux-Bouthéon à Montpellier, parmi les 84 enfants sélectionnés lors d'un tour de France de quarante étapes du Kids fitdays MGEN. Bravo à eux !

ATHLÉTICS GAMES : À LA DÉCOUVERTE DE L'ATHLÉTISME

Organisées par le Fac Athlétisme, en partenariat avec la ville et l'Espace famille info, ces deux journées se sont déroulées dans le cadre du contrat de ville. Environ 80 enfants, âgés de 7 à 12 ans ont pu s'initier aux joies de l'athlétisme, des jeux de précison et prendre part à des ateliers thématiques.

Les chantiers éducatifs

Du 1er au 27 juillet, 24 jeunes andréziens-bouthéonnais, âgés de 16 à 18 ans, ont découvert le monde du travail grâce aux chantiers éducatifs proposés par la commune et financés à 50 % par le département. D'une durée de 30 heures, ils permettent aux jeunes de la commune d'avoir une première expérience de travail. La rémunération perçue aide à financer un projet individuel ou collectif. Différentes missions ont été proposées par les services de la ville : aide au nettoyage des écoles, tâches administratives, service lors d'événementiels, désherbage, peinture, etc. avec le Centre technique municipal. Encadrés par des employés municipaux et des éducateurs de prévention de la Sauvegarde 42 (prévention spécialisée), les jeunes ont su se montrer motivés, volontaires, assidus et ponctuels. De plus, ils ont pu rencontrer des agents des services municipaux et découvrir la diversité des métiers au sein de la collectivité. Cette année, à l'issue des chantiers éducatifs, les jeunes et leurs encadrants ont été invités à partager le verre de l'amitié dans les locaux de la Structure d'informations jeunesse (Sij) situé à l'Espace Albert Camus.

Partenariat signé pour stimuler l'emploi jeune

La Mission locale du Forez, qui œuvre pour l'insertion des jeunes à Andrézieux-Bouthéon et sur l'ensemble de l'arrondissement de Montbrison, a noué, **mardi 4 juillet,** « un partenariat renforcé » avec 15 agences d'emploi du territoire. Cette action concertée a pour objectif de préparer les jeunes suivis par la Mission locale dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes en leur permettant d'accéder à des premières expériences professionnelles, de créer des liens directs et privilégiés avec les employeurs. Chaque jeune peut ainsi bénéficier d'un parcours individualisé qui combine missions d'intérim, formation et accompagnement renforcé.

L'équipe au grand complet : quatrième en partant de la gauche, Sélim Batikhy a pris ses fonctions en juin dernier, prenant la relève de Françoise Rolhion, après son départ en retraite.

En 2016, La Mission locale du Forez a accompagné 2 499 jeunes de 16 à 25 ans dans leur quête d'autonomie. Parmi eux, 1 180 ont accédé à un emploi.

Mission locale du Forez : Le Forum, 28 rue Émile Reymond Tél. 04 77 36 69 18.

Crédit photo : Mission locale du Forez.

De gauche à droite : Stéphane Dumas, représentant des agences d'emploi ; Philippe Laval, directeur adjoint Direccte Loire, Alain Gauthier et Patrice Romeuf, respectivement président et directeur de la Mission locale du Forez.

Week-end alpin pour le Fac cyclo

Fin juillet, une quinzaine de cyclistes du Forez athlétique club (Fac) ont pris la route des Alpes, pour participer au Brevet de randonneurs alpins, organisé par les Cyclos grenoblois. La météo fort agréable a agrémenté le bon déroulé de ce challenge sportif, sur plus de 250 km.

SQUASH

24ème édition de l'open

32 joueurs venus de toute la région d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont donné rendez-vous sur les courts du Parc des sports des Bullieux. C'est finalement Cédric Proriol, du Squash club d'Andrézieux-Bouthéon, qui a remporté la finale, sur le score très serré de 3 à 2 face à Hugo Gallet.

ENDURO DE LA CARPE

Un trentenaire très réussi

Malgré les conditions climatiques, les 32 équipes venues de toute la France et même de l'étranger, ont offert du très beau spectacle à tous les amoureux de la carpe. De nuit comme de jour, près de 2 997 kg de poisson ont été pêchés (et relâchés). C'est l'équipe Pégourier-Neyrat, au palmarès mondial, qui a raflé la première place du podium, en totalisant 340 kg de poisson. Le duo Vacher-Lion, fort de 229 kg, se positionne sur la seconde marche du podium, suivi de Roche-André avec 224 kg. 2017 a aussi symbolisé le trentième anniversaire de l'enduro, organisé par le Club carpiste 42.
Un grand bravo à tous les participants !

LES *KENDOKAS* AU PALAIS DES SPORTS

Andrézieux-Bouthéon a eu le plaisir de recevoir des jeunes espoirs pour un stage intensif de trois jours, organisé par la Commission nationale *kendo* jeunes et détection *kendo*. Ce type de séjour particulièrement physique, permet de détecter des potentiels futurs talents. Se pratiquant avec un sabre, le *kendo* est considéré comme un art martial incontournable au Japon.

DU CÔTÉ DE CASA

Soleil radieux et ambiance chaleureuse pour le pique-nique géant de Casa où une cinquantaine de personnes se sont retrouvés dans le parc.

SPORT SÉNIOR

L'activité marche a clôturé la saison avec une randonnée dans la forêt du Bessat, pique-nique, pétanque et balade.

LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ DES CLUBS

BELLE SORTIE POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

La cinquantaine d'adhérents du Club de l'amitié ont fait une escapade au «pays des justes» du côté du Chambon-sur-Lignon, avec visites touristiques au programme.

L'UNRPA DU CÔTÉ DE GRANGENT

75 adhérents de l'Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA) Ensemble et solidaires, ont profité d'un copieux repas à l'Auberge des faux dans une ambiance conviviale.

Cyrille Chapot, adjoint au maire en charge des sports aux côtés des coureurs lors du départ.

25ème édition du Tour Loire Pilat Forez

Malgré les temps caniculaires, les compétiteurs ont brillamment exprimé leur potentiel sur les différents circuits proposés. Totale nouveauté de cette année, la course contre la montre par équipe avec une boucle de 6,9 km, passant devant le Château de Bouthéon, a offert un très beau spectacle aux passionnés. C'est l'équipe Vélo club Lyon de Vaux-en-Velin, qui a signé la victoire en affichant un chronomètre impressionnant de 9 mn et 39 sec. Le lendemain, une belle étape de 110 km dans les Monts du Forez attendait les coureurs cyclistes. Après une arrivée spectaculaire, c'est le jeune Victor Soler de l'Union cycliste gessienne qui a remporté la course.

Succès du grand forum « Asso's pour tous »

Organisé par la ville (service Espace info famille) et Andrézieux-Bouthéon Animation, « Asso's pour tous » a rassemblé une cinquantaine d'associations culturelles, sportives et de loisirs. Un public nombreux était au rendez-vous et a pu apprécier les démonstrations des différents clubs.

INSCRIPTIONS DÈS AUJOURD'HUI :

Atelier commun avec les élèves du conservatoire Représentation (19h).
Vous êtes musiciens ou comédiens amateurs ? Le Kiosque vous invite à participer à des ateliers de création, animés par les membres du collectif Inouï, un samedi par mois pendant tout le trimestre. Le résultat des ateliers sera présenté en janvier à l'auditorium du Kiosque, représentation à laquelle prendront part les élèves du conservatoire et tous les autres participants. Deux conditions à remplir pour participer aux ateliers : avoir une pratique théâtrale ou musicale amateur et s'engager à participer à l'ensemble du projet. Plus de renseignements au Kiosque médiathèque.
Dates des ateliers : samedis 21 octobre, 25 novembre, 2 et 9 décembre de 9h 13h. Samedi 13 janvier de 13h à 17h
> Le Kiosque médiathèque

Les mercredis après-midi
Ateliers théâtre enfants et adolescents
Animés par la compagnie Le Ruban Fauve
- **7-8 ans,** tous niveaux : de 14 h à 15 h, 120 € par an
- **9-11 ans,** tous niveaux : de 15 h à 16 h 30, 160 € par an
- **12-15 ans,** tous niveaux : de 16 h 45 à 18 h 45, 200 € par an

Début des cours **mercredi 4 octobre.**
Renseignements et inscriptions à l'accueil du théâtre : des places sont encore disponibles.
> Théâtre du parc

Jeudi 7 septembre de 14 h à 17 h
Inscriptions à Sport senior :
Yoga. Reprise officielle **le 11 septembre à 15 h** en salle de danse du Kiosque conservatoire.
Marche, Nouveau ! Lancement d'un groupe « moins de 5 km » les mardis après-midi dès 13 h 45.
> Casa

LES COURS ADULTES ET ADOS*

230 € l'année / pers. (d'octobre à mai ou juin) sauf modelage.

Lundi de 14 h 30 à 17 h 30, lundi de 17 h 30 à 20 h 30, mardi de 13 h 45 à 16 h 45, mercredi de 13 h à 16 h
Modelage
Atelier libre de Modelage, pas de professeur. Pour élèves autonomes en modelage. Selon horaires de l'atelier libre et en présence de la responsable. 158 € la session / pers. (d'octobre à janvier ou de février à juin)

Lundi de 14 h à 16 h 30
Dessin et aquarelle

Jeudi de 14 h à 16 h 15, jeudi 16 h 15 - 18 h
Peinture toutes techniques

Lun. de 18 h 45 à 20 h 45
Dessin : observation, proportions, couleurs

Mercredi de 17 h à 19 h
B.D. graphisme illustration

Lundi de 18 h à 20 h, jeudi de 9 h 30 à 11 h 30
Gouache

15 mardis de 18 h 30 à 21 h : 10 et 17 oct., 7 et 21 nov., 5 et 19 déc, 16 et 30 jan, 27 fév, 13 et 27 mars, 24 avril, 22 mai, 5 et 19 juin.
Atelier du carton

Mercredi de 15 h à 18 h, mercredi de 18 h 30 à 21 h 30
Vitrail

LES COURS ENFANTS (90 € / an / pers.)

Mer. de 14 h à 16 h
(à partir de 11 ans, collège)
Modelage

Mercredi de 17 h à 18 h 45
(à partir de 9 ans + tout âges)
B.D. illustration graphisme

Lundi de 17 h à 18 h 30 (6–8 ans)
Mardi de 17 h à 19 h (8–11 ans)
Arts plastiques

Jeudi de 17 h à 18 h 45 (collège et +)
Dessin perfectionnement

D'autres cours peuvent être créés à la demande.

STAGES

Pendant l'année plusieurs stages sont proposés.
Dates fixées selon la demande.

Découverte du Kokedama
(art végétal japonais)
½ journée, 32 € de stage
+ 15 € de fournitures

Initiation à la soudure, sculpture métallique et découpe plasma
1 journée 52 € de stage
+ 50 € pour les fournitures.

Poterie, les contenants
Approche du tournage, montage à la plaque, colombin, estampage et émaillage.

Pour tout renseignement complémentaire
le site Internet de la ville, rubrique « Je me divertis ».
> Atelier des Arts

La ville au bout du fil
CONTACT EN DERNIÈRE PAGE

Samedi 9 septembre à 17h
ASF *vs* US Raon l'étape
Football, National 2
> L'Envol stadium

Dimanche 10 septembre
15 h **Enquête au château (dès 7 ans)** Un mystérieux meurtre a été commis par un des propriétaires du château…Réservation fortement conseillée.
16 h 30 **Balade contée (dès 3 ans)** Découvrez l'imaginaire des châteaux par le biais des contes. Réservation fortement conseillée.
> Château de Bouthéon

Dès mercredi 13 septembre, à partir de 10 h
Ouverture des réservations pour le repas gastronomique du jeudi 12 octobre
Cet automne, dans le cadre de la Semaine du goût, les salons de réception ouvrent à nouveau leurs portes au grand public pour un repas gastronomique préparé et servi par les élèves du lycée hôtelier de Verrières-en-Forez. La Commune d'Andrézieux-Bouthéon souhaite ainsi mettre à l'honneur l'apprentissage et les métiers de bouche en mettant à disposition le cadre prestigieux du Château de Bouthéon pour un repas gastronomique préparé et servi par les élèves du lycée hôtelier de Verrières-en-Forez. Menu unique à 36 € par personne, boissons comprises.
Réservation obligatoire et uniquement par téléphone au 04 77 55 78 00.
> Château de Bouthéon

Mardi 12 septembre à 14 h 30
Conférence Université pour tous (UPT)
CYCLE HISTOIRE CONTEMPORAINE
« La grande guerre de Jean Rouppert »
par M. Muller et Mme Besset
Jean Rouppert, artiste protéiforme, nous propose un regard sans concession sur la Grande Guerre. À travers ses très nombreux dessins, il dénonce l'horreur et l'inutilité de la guerre à laquelle il prit part comme artilleur et brancardier. Son témoignage, unique et précieux, nous permet de toucher du doigt la réalité complexe de ce conflit qui inaugura le XXe siècle.Conférence suivie d'une visite guidée de l'exposition « Sous les crayons, la guerre de Jean Rouppert » et d'un moment convivial autour d'un café.
> Château de Bouthéon

Mercredi 13 septembre de 14 h à 18 h
Journées portes ouvertes du conservatoire
Visite des locaux et rencontres avec les professeurs de musique et de danse. Plus de renseignements par téléphone : 04 77 55 18 14.
> Conservatoire François Mazoyer

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Journées européennes du patrimoine 2017

La 34ème édition des journées européennes du patrimoine se déroulera sur deux jours. Ce sera l'occasion pour tous de (re-) découvrir toutes les richesses à notre portée, pour petits et grands. C'est aussi l'opportunité de comprendre les rouages de l'histoire pour mieux appréhender la société actuelle. Plusieurs choix s'offriront à vous. La visite libre du château comprend l'accès au Centre d'interprétation du Forez, au Centre d'interprétation du fleuve Loire, à l'exposition temporaire « Sous les crayons, la guerre de Jean Rouppert » et à l'animation des Amis du vieux Bouthéon. Le parc est gratuit pour tous et l'entrée dans l'enceinte du château se fera au tarif de 4 € (de 10 h à 18 h).

PROGRAMMATION OFFICIELLE
Samedi de 9h à 11h30
Visite guidée du Castel Martouret et du parc, organisée par la commission histoire de la commune et de ses habitants.

À partir du 15 septembre
Horaires d'hiver
Les entrées du château se feront de 14 h à 17 h
> Château de Bouthéon

Dimanche 17 septembre de 10 h à 18 h
Marché éphémère d'art
> Place du Tilleul et rue Guillaume de Gadagne (face au Château de Bouthéon)

Dimanche 17 septembre à 15 h
RCAB *vs* RC Rilleux-la-Pape
Rugby, 3ème division fédérale
> Stade Baudras

Mardi 19 septembre à 14h30
Première réunion d'organisation de la journée des droits des femmes.
Tous ceux et celles qui souhaitent s'investir, donner des idées, sont les bienvenus.
> Casa

Du 19 septembre au 7 octobre
Mois de l'estampe
À l'occasion du Mois de l'estampe, la médiathèque accueillera une exposition des superbes collections de l'artothèque de La Fabrique, haut lieu de création plastique et musicale de notre ville. Première date de l'année des animations consacrées aux arts plastiques. «Attention, peinture fraîche !»
> Le Kiosque médiathèque

Du 22 au 24 septembre
60e Nationale d'élevage
Le concours des bergers allemands de beauté est lancé. Club du chien de berger allemand (CCBA) :
www.news.berger-allemand.net
Tél. 04 72 77 64 55
> Esplanade du Cabl

Samedi et dimanche
À 11h, puis toutes les demi-heures de 14 h à 18h.
Visite guidée du château : «40 min, huit siècles d'histoire»
Du château fort du Moyen-Âge au château de plaisance de l'ère industrielle, du donjon primitif aux salons de réception, découvrez l'évolution du château au fil des siècles. Durée : 40 min, de 40 à 45 personnes maximum, compris avec l'entrée château.
Exposition temporaire (jusqu'au 7 janvier 2018) : «Sous les crayons, la guerre de Jean Rouppert (1914-1918)»
Cette exposition est basée sur la collection de Jean Rouppert, dessinateur, peintre et sculpteur français, enrôlé comme artilleur dans le conflit, qui témoigna de son expérience au travers de nombreux dessins satiriques qui dénoncent l'horreur et l'inutilité de la guerre. Ce regard sur le conflit est complété et discuté, tout au long du parcours de l'exposition, à l'aide de journaux, lettres, objets, archives photographiques et militaires. L'exposition est accessible à tous, pour petits et grands.

Samedi 14h-18h et dimanche 10h-18h
Exposition «Les nourrices de Bouthéon au XIXème siècle»
Exposition et échange avec les Amis du vieux Bouthéon

Dimanche 10h-18h
Exposition « Nature et Visages »
Œuvres de Karine Debard
> Atelier des Arts

Du 22 septembre au 8 octobre
Foire internationale de Saint-Étienne sur le thème «Viva Cuba»
www.foiredesaintetienne.com
> Parc expo., Saint-Étienne

Dimanche 24 septembre à 15h
RCAB *vs* SO Givors rugby 2 vallées
Rugby, 3ème division fédérale
> Stade Baudras

Mardi 26 septembre à 14 h 30

Conférence Université pour tous (UPT)

CYCLE CIVILISATION

« L'Égypte avant les pharaons »

M. Dupuy

La vallée du Nil est l'une des rares régions au monde où l'on peut suivre avec autant de précisions l'évolution d'une société. Les découvertes archéologiques de ces trente dernières années permettent d'en saisir les étapes clés. Entre l'apparition des premières communautés villageoises d'agriculteurs dans le courant du VIe millénaire avant J.-C. et la naissance de l'État égyptien vers 3 200 ans av. J.-C. s'écoulent plus de deux millénaires au cours desquels s'opèrent de formidables enchaînements socio-économiques, politiques, religieux et techniques.

> Château de Bouthéon

Vendredi 29 septembre à 20h30

ALS basket *vs* Saint-Vallier

Basket, National 1

> Palais des sports

Du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre

2ème manche du Challenge carpe

> Étangs Sograma et Nouvel étang

Samedi 30 septembre à 17 h

ASF vs Sporting Schiltigheim

Football National 2

> L'Envol stadium

EMMAÜS FRANCE — EMMAÜS NE PAS SUBIR TOUJOURS AGIR

Samedi 30 septembre

Collecte Emmaüs

Pour la troisième année consécutive, Emmaüs Saint-Étienne et sa région organise une collecte sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon. En venant déposer des objets (petits meubles, linge, bibelots, vaisselle, jouets, livres, électro-ménager, vélos, etc.), vous donnez du travail à une communauté qui, par la collecte et le réemploi, fait vivre 76 personnes, compagnons, compagnes, enfants qui pratiquent une solidarité locale, nationale et internationale. Pour les objets plus importants, la communauté organise des ramasses gratuites à domicile, sur rendez-vous. Contactez Firminy au tél. 04 77 40 02 33 ou Montbrison au 04 77 58 63 31 du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Vous pouvez également venir déposer des objets sur place mêmes jours et horaires.»Aidez à organiser le monde autrement. Dans le partage, pas dans la compétitivité! Abbé Pierre.

> Parking Bariol (derrière Casa)

> et parking de l'école Victor Hugo à Bouthéon

Samedi 30 septembre à 20 h

Théâtre du Parc Andrézieux-Bouthéon

Mujer vertical

NOUVELLE CRÉATION

Théâtre – 1 h 30 – À partir de 15 ans

Emmenées par le metteur en scène et comédien Éric Massé, quatre femmes colombiennes rescapées du conflit avec les Farc mêlent leurs voix à celles de figures du féminisme, d'Andrée Chédid à Virginie Despentes. Une parole à la fois poétique et politique.

> Théâtre du parc

Après-spectacle gourmand
à l'issue de la représentation

Du 2 octobre au 8 octobre

La semaine bleue 2017

À tout âge, faire société

Différentes activités ponctueront la semaine

Mar. 3 oct. de 14 h 30 à 16 h 30
« Équilibre du corps »
> Casa

Mercredi 4 octobre
10h-11h30 « Que faire avec une tablette ? »
> Casa, Cyber connaissances
12h-13h30 Repas intergénérationnel suivi d'un après-midi jeux de société
> Casa restauration
14h Visite commentée de la commune en bus
> Casa

Jeudi 5 octobre
8 h 30 - 11 h : Organisation d'une marche à Champdieu. Départ à 8h30 de Casa en covoiturage. Balade de 2 h / 2 h 30 à portée de tous.
9 h - 12 h : Remise à niveau du code de la route ainsi que mise en pratique avec la police municipale et l'auto-école « stop » de Montbrison.
À partir de 13 h 30 : Mise en pratique avec un moniteur auto-école agréé (30 à 40 mn chacun).
> Casa

Jeudi 5 octobre
14 h - 16 h 30 Sortie au Family cinéma. Ouvert à tout public, renseignements et inscription : 04 77 36 48 29.
> Amad (association d'Aide au maintien à domicile), Accueil de jour, les Mûriers.

18 h Parler de la fin de vie ne fait pas mourir.
Intervention de l'association Jalmav (« Jusqu'à la mort accompagner la vie »). Renseignement et inscription (conseillée) : service Politique de la ville, groupe santé.
> Salle Martouret

Vendredi 6 octobre
14 h 30 - 18 h Animation optique avec les mutuelles de France Loire. Inscription avant le 21 septembre.
> Casa

Le Centre de remise en forme propose aux seniors une séance d'essai sur les créneaux des activités seniors.

L'AMAD à l'accueil de jour Les Mûriers organisent des animations en direction de leurs résidents et de leur famille. Renseignements : Mme Yuksel. Tél. 04 77 36 48 29

Mar. 3, mer. 4 et ven. 6 oct.
Conservatoire / Éhpad Les Terrasses (réservé aux résidents de l'Éhpad)
les élèves du conservatoire interprèteront des pièces de leur répertoire au fil de représentation de guitare, d'accordéon et de danse.
> Éhpad Les Terrasses

Spectacle surprise !
Le département de la Loire organise un spectacle. Renseignement et réservation dans le supplément de Loire magazine.
> Zénith de Saint-Étienne

Mercredi 4 octobre, début des cours
Ateliers théâtre enfants et adolescents
Les mercredi après-midi animés par la compagnie Le Ruban Fauve :
- **7-8 ans,** tous niveaux, de 14 h à 15 h, 120 € par an,
- **9-11 ans,** tous niveaux, de 15 h à 16 h 30, 160 € par an,
- **12-15 ans,** tous niveaux : de 16 h 45 à 18 h 45, 200 € par an.

Renseignements et inscriptions à l'accueil du théâtre, des places sont encore disponibles.
> Théâtre du Parc

Jeudi 5 octobre
Concours au coup
« Finale départementale des véterans »
> Étangs Sograma

Vendredi 6 octobre
Ateliers avec Emma Giuliani
En partenariat avec la Fête du livre de Saint-Étienne, Le Kiosque médiathèque propose aux enfants des écoles à partir du CP, des ateliers avec Emma Giuliani, auteure entre autre du superbe album Égyptomania que vous pouvez évidemment trouver à la médiathèque.
Atelier sur inscription.
> Le Kiosque médiathèque

Du 7 au 8 octobre

18e édition : Fête de la courge et des saveurs d'automne
Ne manquez pas l'événement incontournable de la commune ! Samedi de 14 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h, découvrez toutes les animations, les festivités et le savoir-faire des 40 exposants. Entrée libre et gratuite au parc du château. Buvette et petite restauration sur place. Plus de renseignements dans le dépliant de l'événement.
> Château de Bouthéon

Vendredi 13 octobre
Spectacle du Collectif inouï
En préambule à un important projet élaboré avec le Conservatoire François Mazoyer, Le Kiosque reçoit le Collectif inouï pour un spectacle mêlant littérature, théâtre et musique, *Le contraire de un*, d'après des textes de l'auteur italien Erri de Luca. (deux séances réservées aux élèves du conservatoire). Tout public, gratuit sur réservation auprès de la médiathèque.
> Le Kiosque médiathèque

La manière dont la liste majoritaire vient d'accorder une subvention complémentaire à trois clubs sportifs suscite notre profond désaccord sur la conception du sport et sur l'utilisation de l'argent public.

Aucune pièce comptable n'a été fournie et la commission sport a été ignorée. Dans ces conditions un élu responsable ne pouvait adopter à l'aveugle cette dépense imprévue de 90 000 €, soit environ 2 % des impôts locaux. Pourquoi ce vote en juillet et non en novembre alors que les clubs de foot et de basket qui se maintiennent au même niveau ont déjà eu une rallonge conséquente ? Pourquoi la même somme de 30 000 € pour trois clubs aux budgets très différents ? Jusqu'où irons-nous ?

Très attachés au sport et à sa pratique par le plus grand nombre, nous sommes consternés de voir que la justification de ces sommes ne porte que sur les équipes fanions. Pratique amateur et formation des jeunes doivent être séparées du sport professionnel qui touche l'image de la Ville. L'aide ne doit pas être « octroyée » comme aujourd'hui, au bon vouloir du chef, mais accordée de manière transparente selon une grille clairement établie avec des critères objectifs. Ainsi, chaque club pourra, en toute clarté, travailler en amont sur son budget prévisionnel. Notre Ville doit favoriser et développer la bonne pratique du sport grâce à des structures en bon état. Elle doit donner aux bénévoles dévoués les moyens de s'appuyer sur des éducateurs de qualité.

De telles pratiques arbitraires génèrent un malaise. Nos habitants attendent autre chose, les bénévoles de nos associations et des autres clubs sportifs, aussi.

Enfin, que penser de la double fonction de M. Chapot : adjoint aux sports et salarié du club de basket ? Le conflit d'intérêts semble évident.

L'équipe « Changeons de Cap » :
J.-M. Pangaud, M. Laroche,
F. Durand, M. Fessy, J. Rasclard

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous les élèves car il s'agit d'un moment important y compris pour les parents. Le travail est source de satisfaction alors nous ne pouvons que vous encourager en cette nouvelle année 2017-2018. Dommage que la majorité municipale n'est pas félicitée d'une manière ou d'une autre les brillantes réussites aux différents examens.

C'est aussi celle des inscriptions aux activités extra-scolaires : sport, culture… Prenez le temps de vous renseigner car les associations sont très nombreuses sur notre commune et dynamiques.

Nous avons vécu un conseil municipal du mois de juillet animé sur le sujet de la subvention supplémentaire allouée au foot, rugby et basket de 90 000 euros. Bien entendu nous avons voté pour car il s'agit de nos équipes phares qui rayonnent bien au-delà de notre département et qui dynamisent l'image de notre commune. Toutefois, de telles décisions loin d'être négligeables nécessitent des explications et des échanges en amont.

Depuis le 1er janvier 2017, Saint-Étienne Métropole est devenue « métropole » avec de nouvelles compétences et de nouvelles dotations. 2017 est une année de transition où les décisions restent inchangées. Mais en 2018, de nouvelles règles vont être mises en place. Quelles sont-elles ? Quels impacts sur notre quotidien ?

Nous devons rester impérativement vigilants.

Nous restons à votre écoute, et merci de continuer à nous lire sur notre blog :
ceyteetmarret.wordpress.com

Ludovic Ceyte
et Pierre-Julien Marret

C'est la rentrée !

Après un été caniculaire, c'est la rentrée pour tous, chacun va reprendre son train-train habituel. Ces deux derniers mois, les rues étaient désertes, les marchés dépeuplés : les vacances et la canicule avaient ralenti le rythme de notre ville. Dès la rentrée des classes, les cris des enfants dans les cours, les norias de voitures qui les emmènent à l'école, les jeunes qui arpentent les rues, sac sur le dos, ramènent petit à petit de la vie dans la ville. Le travail est reparti et les loisirs vont suivre naturellement. Le forum d'ASSO'S pour TOUS était là pour vous faire l'étalage des différentes idées d'activités sur la commune. Que de choix : sport, culture et loisirs rivalisent de propositions ! Nous voulons en profiter pour remercier tous ces bénévoles impliqués pour faire vivre leur passion, sans eux rien n'est possible. La ville aide tous ces clubs et associations, par des aides financières, parfois conséquentes et par la mise à disposition de locaux et de matériel. Sans ces aides, il n'y aurait plus de vie associative, les bénévoles baisseraient les bras et le bien-vivre ensemble disparaîtrait, chacun vivant replié sur lui-même : plus de rencontre ni d'échange !

Notre ville bouge, respire, fait la fête. Pour l'épanouissement de chacun, il faut du sport, de la lecture, du théâtre, des clubs pour les anciens, Casa… nous sommes fiers de toutes ces propositions d'activités et notre soutien sera infaillible auprès de tous, même si certains élus critiquent l'attribution des subventions. La ville a les moyens de proposer tout ceci à sa population, pourquoi l'en priver ?

Malgré l'obscurantisme et l'opposition de certains, notre ville restera une ville où il fait bon vivre.

Liste majoritaire

ÉCOUTE CITOYENNE
04 77 55 99 10

Le service Écoute citoyenne est à votre disposition pour signaler un dysfonctionnement, une anomalie dans l'espace public : éclairage public défaillant, murs publics taggés, mobilier urbain endommagé, végétation envahissante, voirie communale détériorée, etc.

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
ecoutecitoyenne@andrezieux-boutheon.com

La ville au bout du fil

Hôtel de ville. 04 77 55 03 42
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le samedi matin de 9 h à 11 h 30, permanence État civil uniquement (sauf juillet et août).

Service communication
04 77 55 52 51
communication@andrezieux-boutheon.com

Police municipale
04 77 55 52 52

Politique de la ville
04 77 55 70 93

Le Kiosque, pôle culturel
Conservatoire . . . 04 77 55 18 14
Médiathèque . . 04 77 55 56 30
mediatheque.lekiosque-poleculturel.fr

Le Passage, bibliothèque à Andrézieux . . 04 77 36 99 37

C.-G. Richard, bibliothèque à Bouthéon. . . 04 77 55 42 54

Château de Bouthéon
04 77 55 78 00
contact@chateau-boutheon.com
www.chateau-boutheon.com

L'Atelier des arts
04 77 55 78 08

Théâtre du parc
04 77 36 26 00
www.theatreduparc.com

Espace famille info (Efi). . . 04 77 55 70 99
efi@andrezieux-boutheon.com

Creuset actif de solidarité inter-âge (Casa) 04 77 55 55 45
casa@andrezieux-boutheon.com
Cité cyber connaissance
04 77 55 55 46
Espace restauration
04 77 55 55 47

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 77 55 70 89

Structure information jeunesse (Sij) 06 89 11 27 03

Relais emploi de proximité . . 06 89 11 27 03

Crèche multi-accueil «L'Île aux dauphins»
. . . . . 04 77 55 18 01

Relais d'assistantes maternelles parents-enfants (Rampe). 04 77 55 61 71

ANDRÉZIEUX - BOUTHÉON

FÊTE DE LA COURGE

ET DES SAVEURS D'AUTOMNE

18e ÉDITION

SAM. 14H-19H

DIM. 10H-18H

7 & 8 OCT. 2017

AU CHÂTEAU DE BOUTHÉON

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE AU PARC

RENSEIGNEMENTS

04 77 55 78 00

WWW.CHATEAU-BOUTHEON.COM

ANDREZIEUX-BOUTHEON

CHÂTEAU DE BOUTHÉON